

INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



18 mai 2018

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

| | |
|--------------------|---|
| ŒIL DE PAON | L'inoculum est élevé dans les parcelles, et le temps est favorable aux contaminations. Si votre dernier traitement date d'avant début-mai, nous vous recommandons une intervention. |
| TEIGNE | Si vous avez estimé au moins 10% de feuilles minées, et si votre parcelle est toujours au stade « boutons blancs », alors vous pouvez appliquer un traitement à base de <i>Bacillus thuringiensis</i> . |

Rappel à l'INFOLIVE n° 5

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2018>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



ŒIL DE PAON

☞ Observations * :

Les fortes pluies survenues au cours des mois d'avril et mai ont lessivé les protections cupriques dans tous les secteurs. (Voir le tableau ci-dessous).

Le BSV n°4 du 14 mai indique l'apparition en grand nombre de nouvelles taches dans les parcelles au cours du mois d'avril. Le niveau d'inoculum de la maladie est actuellement élevé et risque encore d'augmenter.



Taches d'œil de paon observées en mai dans le Var

| Ville | Pluviométrie du 1 ^{er} au 15 mai 2018 |
|-------------------------------|--|
| Manosque (04) | 44 mm |
| Nice – Cote d'azur (06) | 42 mm |
| Bourg Saint Andéol (07) | 54 mm |
| Montredon des Corbières (11) | 58 mm |
| Salon de Provence (13) | 47 mm |
| Nimes – Courbessac (30) | 51 mm |
| Montpellier – Fréjorgues (34) | 41 mm |
| Perpignan – Rivesaltes (66) | 45 mm |
| Toulon – Le Baou (83) | 50 mm |
| Avignon (84) | 58 mm |

☞ Évaluation du risque :

Le risque de contamination est élevé à cause des températures douces et d'un risque d'averses prévu à partir de lundi. Les températures optimales de contaminations se situent entre 10 et 20°C.

☞ Préconisations :

Pour éviter les contaminations d'œil de paon, nous vous rappelons que vos oliviers doivent être protégés **avant la pluie**, avec un produit à base de cuivre. Il est vraiment fondamental d'intervenir le plus tôt possible contre l'œil de paon, sinon son contrôle devient de plus en plus difficile en cours de saison. Si vous n'avez pas encore traité cette année, nous vous conseillons fortement d'appliquer un traitement à base de cuivre à la pleine dose¹ préconisée par le fabricant. Si vous décidez de renouveler un traitement qui a déjà été appliqué cette année (lessivage = 40 mm), alors une demi-dose² suffira. Aussi, nous préconisons d'éviter de traiter pendant la pleine floraison.

¹ Pleine dose = 250 grammes de cuivre-métal par hectolitre

² Demi-dose = 125 grammes de cuivre-métal par hectolitre

TEIGNE

☞ Observations * :

Les dégâts de teigne actuellement observés sont globalement inférieurs aux seuils de risques (<10% de feuilles minées). Nous vous conseillons cependant de vous rendre sur vos parcelles pour y observer les dégâts.

☞ Évaluation du risque :

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de feuilles minées. Au delà de ce seuil, on pourra envisager un traitement. Vous pouvez revenir à l'INFOLIVE n°4 (11 avril 2017) pour plus de détails sur la reconnaissance des galeries de teigne.



Inflorescence d'olivier au stade « boutons blancs » avec dégâts précoces de teigne (à droite sur la photo)

☞ Préconisations :

Si vous avez estimé au moins 10% de feuilles minées, et si votre parcelle est toujours au stade « boutons blancs », alors vous pourrez appliquer un traitement à base de ***Bacillus thuringiensis***. Sur les parcelles où la floraison s'est déjà déroulée, il est trop tard pour intervenir.

* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 – 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Willy Couanon

Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99